

LETTRE D'INFO

Décembre 2010 – numéro 56

CONTENU

Réduction d'impôt et Action de Nouvel An
Nouvelles de partenaires
En bref

p. 1
p. 2 & p. 3
p. 4

La réduction d'impôt est enfin une réalité !

Dans la Lettre d'info de septembre, nous vous écrivions à nouveau que nous attendions toujours l'agrément comme fonds de développement. Et nous avons enfin reçu récemment la très bonne nouvelle : le ministère des Finances reconnaît officiellement Alterfin comme fonds de développement. Votre patience (et la nôtre) est donc récompensée !

Grâce à cette reconnaissance, les coopérateurs existants ainsi que les nouveaux ont droit à la réduction d'impôt pour les investissements dans les actions d'Alterfin. Cette réduction d'impôt est égale à 5% des actions souscrites durant cette année par les actionnaires particuliers (personnes physiques). Concrètement, cela veut dire que si vous investissez entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre pour, par exemple, 5.000 euros (80 parts), vous avez droit à une réduction d'impôt de 250 euros.

ATTENTION : *Cet appel à une augmentation de capital se rapporte à une offre publique en Belgique (« l'Offre ») pour souscrire aux nouvelles actions ordinaires de la société (« Actions Nouvelles »). L'Offre a lieu dans le cadre d'une émission continue et reste par conséquent valable aussi longtemps que le prospectus est valable, sauf clôture anticipée. La période de souscription aux nouvelles actions est ouverte du 22 décembre 2010 jusqu'au 21 décembre 2011 inclus, sous réserve de clôture anticipée (« Période de souscription »). Nous vous conseillons de lire le **prospectus** pour que vous puissiez vous informer de manière exhaustive sur le fonctionnement d'Alterfin avant d'en devenir actionnaire. Les souscriptions*

doivent se réaliser sur base de l'information disponible dans ce prospectus, qui est gratuitement mis à la disposition des actionnaires au siège social et qui peut être consulté gratuitement sur le site web www.alterfin.be. En effet, légalement nous nous devons de vous rappeler notamment que :

- *les placements en actions ne sont pas sans risque : il se peut que le montant total investi ne soit pas récupéré.*
- *Le dividende peut varier à la hausse ou à la baisse.*
- *La microfinance est liée à des risques, dont la variation des cours de change et l'investissement dans des marchés émergents.*
- *Les rendements obtenus dans le passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir et aucune garantie n'est donnée quant aux rendements futurs.*

Ci-dessous, vous trouverez à nouveau les **conditions** requises pour pouvoir bénéficier de cette réduction d'impôt :

-Les sommes versées doivent s'élever à **minimum 375 euro (6 actions)** ;

-La réduction d'impôt est plafonnée à **290 euro**, ce qui correspond pour Alterfin à un investissement de **5.812,50 euro (93 actions)**. Cela ne constitue cependant pas une limite à la souscription d'actions ;

-Les actions doivent rester en possession du souscripteur pour une période ininterrompue de **minimum 5 ans**, afin de bénéficier de la totalité des 5% de réduction d'impôt ;

-Chaque **conjoint** a droit à la réduction d'impôt totale si les actions sont inscrites en son nom personnel. Si vous-mêmes ainsi que votre conjoint(e) souhaitez maximaliser la réduction d'impôt pour 2010, versez chacun 5.812,50 euro en votre nom propre et vous bénéficierez ainsi d'une réduction d'impôt totale de 580 euro.

Si vous achetez des actions **avant le 31 décembre 2010**, vous aurez encore droit à la **réduction d'impôt pour 2010**. Nous vous encourageons en outre à déjà réaliser vos versements en janvier 2011 afin de pouvoir bénéficier aussi de cette réduction d'impôt pour l'année fiscale 2011. Et ce n'est pas tout ! Vous recevez aussi un cadeau d'Alterfin : pour chaque tranche de **2.000 euros** que vous versez avant le 31 janvier 2011, nous vous offrons un **bon d'achat** d'une valeur de 5 euro valable dans tous les Magasins du Monde Oxfam de Belgique.

Comment s'inscrire? Versez le montant **avant le 31 janvier 2011** sur le compte d'Alterfin dont le numéro IBAN est le BE85 5230 4527 2706 en mentionnant le numéro de coopérateur et le nombre d'actions Alterfin souscrites. Remplissez le formulaire de réponse, et envoyez-le à Alterfin dans l'enveloppe de retour ou envoyez-nous l'info par info@alterfin.be. ■

Alterfin finance des produits équitables de Côte d'Ivoire

Fin 2010, nous avons accordé un emprunt à deux nouveaux partenaires de Côte d'Ivoire, qui devient ainsi un nouveau terrain d'activités pour Alterfin. Il s'agit aussi de nos premiers financements de produits équitables africains.

Notons tout d'abord que la part du secteur commerce équitable de notre portefeuille de crédits a augmenté significativement ces dernières années (le reste de notre capital étant canalisé vers des organisations de microfinance). A l'exception de notre financement de café laotien, nos prêts au secteur du commerce équitable ont jusqu'à présent toujours été destinés à des organisations latino-américaines, principalement dans le secteur du café. Deux organisations de Côte d'Ivoire les ont donc rejoints en cette fin d'année: COPABO et UIREVI.

Alterfin procure à ces associations de petits producteurs liés au commerce équitable des ressources afin qu'ils puissent préfinancer la récolte de leurs membres, l'acheter, la traiter et la commercialiser dans le circuit du commerce équitable.

COPABO est une coopérative de 850 producteurs active dans le nord-est de la Côte d'Ivoire. La coopérative achète les noix de cajou à ses membres, les transforme à l'aide de trois unités de traitement et les vend ensuite sur les marchés locaux et internationaux. Hélas, d'une part par manque de possibilités de commercialisation internationale et d'autre part à cause d'une capacité restreinte de moyens de transformation, la majeure partie des noix est vendue localement, généralement non-traitée. COPABO est en outre dépendante du financement des acheteurs locaux, ce qui la met dans une mauvaise position de négociation.

Alterfin devient ainsi le premier véritable bailleur de fonds de la coopérative. Le but de

notre intervention est de soutenir d'abord et surtout COPABO dans le développement futur de ses ventes de noix de cajou pelées sur le marché international. Jusqu'à présent,

COPABO vend surtout à l'importateur commerce équitable français Ethiquable (avec lequel nous avons collaboré déjà à plusieurs reprises en Amérique Latine et qui nous a d'ailleurs mis en contact avec ce partenaire ivoirien).

Depuis 2006, COPABO possède le label de commerce équitable FLO (Fair Trade Labelling Organizations) et depuis 2010, elle dispose également du label bio Ecocert, ce qui l'aidera certainement dans sa recherche d'acheteurs à l'étranger. Ajoutons enfin qu'Alterfin souhaite également financer une partie de ses ventes locales pour qu'elle puisse négocier dans une position plus aisée avec ses clients en Côte d'Ivoire.



Photo : COPABO en Côte d'Ivoire

UIREVI est une union de coopératives de cacao dans le sud du pays. La principale tâche de l'union est de commercialiser collectivement des fèves de cacao. Depuis 2009, UIREVI a totalement intégré le concept de commerce équitable. L'union a assisté une partie de ses membres dans l'obtention du label FLO (deux coopératives membres certifiées en 2009 et déjà 10 en 2010). Elle assistera les autres membres dans le processus d'obtention de cette certification et dans la vente de leur cacao sur les marchés conventionnels au cours de cette transition.

La Côte d'Ivoire est le plus grand producteur de cacao du monde avec 40% de la production globale. Les plus grands acteurs dans ce secteur (Nestlé, Barry Callebaut, etc) sont constamment à la recherche de fournisseurs fiables qui peuvent les approvisionner en cacao certifié équitable vu l'intérêt croissant des consommateurs pour le chocolat issu du commerce équitable. Il est évident qu'UIREVI souhaite pouvoir répondre à cette demande, ce qui lui assurerait un avenir prometteur.

Aussi ici, Alterfin est le premier véritable prêteur. Sur base de notre financement, cette union pourra réaliser une partie de ses ventes sans être dépendante des moyens financiers des acheteurs. Notez qu'UIREVI collabore aussi avec Oxfam-Magasins du Monde et Max Havelaar en Belgique.

Depuis fin novembre, la situation en Côte d'Ivoire est tendue, particulièrement depuis la deuxième tour des élections présidentielles. A l'heure de publier ces lignes, le pays a toujours deux présidents et aucun des deux ne semble vouloir céder sa place à l'autre. On craint que cette situation ne provoque à nouveau une escalade de violence, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la population et sur le développement d'activités économiques.

Nous gardons toutefois confiance en nos partenaires. Ils mettront tout en œuvre pour continuer leurs activités afin de pouvoir rembourser, de manière sereine, leurs financements. Et dans le cas où des problèmes se poseraient à ce niveau, l'asbl Fonds de Garantie d'Alterfin peut intervenir pour la moitié des montants octroyés. ■

Nouveau partenaire au Salvador : PADECOM

Padecom, de son nom complet Padecomsm credito, est une société anonyme issue d'un programme de micro-crédit lancé en 1994 par une ONG salvadorienne de développement, qui devint totalement autonome en décembre 2006. Alterfin connaît cette institution depuis longue date, et attendait que sa situation légale et financière soit bien mature pour la financer : chose faite depuis juin 2010 !

Padecom a pour objectif d'offrir des services de crédits à de petits producteurs, dont la majorité vit du secteur informel de zones semi-urbaines ou rurales de l'Est du Salvador. Fin 2009, ils sont au nombre de 2.552, distribués sur 4 agences locales, et dont 43% vivent en milieu rural.

Padecom a débuté ses opérations en accordant de petits crédits à des paysans du département de Morazan, fort touché par la violence durant le conflit armé qui sévit dans le pays durant les années 80. Suite à un repositionnement sur le marché du micro-crédit, l'institution a étendu ses activités à deux autres départements, élargissant par conséquent la distribution de son portefeuille de crédits à d'autres secteurs d'activités économiques.

Depuis, plusieurs types de prêts, d'un montant variant entre 300 USD et 25.000 USD et de 3 mois à 2 ans selon leur affectation, sont accordés par Padecom: crédit pour le développement de micro-entreprise, le logement, la consommation ou l'agriculture. Chaque crédit accordé aura des conditions adaptées à la situation spécifique de chaque client. Le type de garantie, les délais et fréquences de remboursement dépendent par exemple de l'objectif du prêt octroyé et prennent en compte la situation financière du bénéficiaire. Padecom donne une préférence aux crédits à court-terme, ce que prouve d'ailleurs le terme moyen de ses crédits : 10,5 mois. Le montant moyen est quant à lui de 1.080. USD. Les évaluations des activités de Padecom concluent toutes que cette S.A. présente une méthodologie de crédit individuel qui rencontre parfaitement les besoins financiers et les activités économiques de ses clients.

Face à la crise économique, Padecom a réagi en prenant des mesures prudentielles pour améliorer la qualité de son portefeuille de crédits en évitant par exemple le surendettement de ses clients. Le montant maximum des crédits a dès lors été réduit, les emprunts sont contrôlés de manière plus intense et la sélection de nouveaux clients est plus stricte.

Outre la crise, la violence caractéristique au Salvador et la forte concurrence du secteur de la microfinance sont des facteurs auxquels Padecom doit faire face. Heureusement, le lien historique créé notamment par le travail de l'ONG mère de Padecom, qui lie cette S.A. et les habitants des régions où elle travaille, renforce la position de Padecom sur le terrain et lui confère une position privilégiée.



Photo : vue typique d'El Salvador ■

En bref...

Bienvenue à Diana !



Le 1^{er} octobre 2010, Alterfin a accueilli le dixième membre de son personnel ; notre nouvelle collègue s'appelle Diana Banuro. Sa fonction chez Alterfin est analyste financier. Diana possède un diplôme en sciences économiques appliquées et a quelques années d'expérience professionnelle comme analyste. Elle suit actuellement une maîtrise sur le financement de la microfinance à l'école Solvay à Bruxelles. Diana est née au Ghana mais habite depuis ses neuf ans en Belgique. Elle parle couramment le néerlandais et l'anglais et elle a une bonne connaissance du français, de l'Ewe et du Sisala.

Rappel: Assemblée Générale 2010

Notez déjà dans vos agendas que notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le samedi 26 mars 2011 après-midi.

La Lettre d'info par e-mail

Si vous préférez recevoir cette Lettre d'info par email, surfez sur www.alterfin.be et cliquez sur 'Lettre d'info' sous 'quick links'. Cliquez ensuite sur 'Recevez la Lettre d'info'.

Toute l'équipe d'Alterfin vous souhaite de joyeuses fêtes !!!

Alterfin épinglée par Test-Achats

Dans son article du 15 de novembre 2010, notre coopérative Alterfin est examinée par "Invest ", une publication de Test Achats proposant des conseils de placement. En voici quelques extraits:

« Investir dans Alterfin peut être intéressant, surtout si vous appréciez les placements éthiques, tout en sachant que votre capital ne sera pas garanti. La coopérative est toutefois bénéficiaire depuis un certain temps déjà et possède une grande expérience du microfinancement ainsi que du soutien des coopératives agricoles. Autrement dit, vous investirez dans une société déjà bien huilée. »

« Alterfin représente donc une excellente diversification pour votre portefeuille. Une part coûte 62,5 EUR et il n'y a pas de limite quant au montant à investir. »

« Aux titres des exercices 2008 et 2009, il a ainsi offert un joli dividende net de 4 %, soit le plus important de son existence à ce jour. »

Le micro-crédit en Inde en difficultés

Dans le Sud de l'Inde, plus précisément dans le Andhra Pradesh, le micro-crédit a connu ces derniers mois de sérieux problèmes, conséquence directe de la commercialisation avancée de la microfinance dans cette région. En effet, la plus importante Institution de Micro Finance (IMF) qui y est active, la SKS, est entrée en bourse afin de mobiliser du capital. La manière agressive de trouver de nouveaux clients qui en découlait a provoqué des situations de surendettements pour de nombreux d'entre eux.

Alterfin se tient volontairement à l'écart de cette évolution de la microfinance. Heureusement, les prestations sociales de la plupart des IMF restent un de leurs objectifs principaux. Et ce sont ces IMF qu'Alterfin finance, grâce au soutien de plus de 1.500 coopérateurs. Alterfin encourage d'autre part ces IMF à prendre des mesures pour protéger leurs clients du surendettement. Il est en outre important pour Alterfin de suivre comment ces IMF gèrent leurs performances sociales ainsi que d'analyser leur transparence quant au coût des crédits pour leurs clients. Pour Alterfin, la maximalisation de cette performance sociale prime de loin sur celle du profit ! ■

E.R.: Hugo Couderé, Alterfin, Chaussée de Haecht 159, 1030 Bruxelles